

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Réunion informelle avec le Secrétariat pour discuter des dates et du lieu  
de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CITES  
12 h 30 – 14 h (heure de Genève) le 16 juillet 2021

AIDE-MÉMOIRE

**1. Allocution de bienvenue de la Secrétaire générale et de la Présidente du Comité permanent**

La Secrétaire générale, Ivonne Higuero, et la Présidente du Comité permanent, Carolina Caceres, ont souhaité la bienvenue aux membres et membres suppléants du Comité permanent. La Secrétaire générale a expliqué que cette réunion d'information informelle avait pour but de tenir le Comité permanent informé des dernières avancées relatives à l'organisation de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CoP19), ainsi que d'expliquer les prochaines mesures envisagées par le Secrétariat et de demander conseil au Comité sur la voie à suivre. Elle a fait remarquer que les informations qui seraient abordées reposaient sur le succès des sessions en ligne du Comité pour les plantes et du Comité pour les animaux, et a exprimé son espoir que cela soit de bon augure pour un avenir post-COVID. La Présidente du Comité a remercié le Secrétariat d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion et l'a remercié de tenir le Comité permanent et les Parties informés de ses travaux ainsi que des développements affectant la mise en œuvre de la CITES.

**2. Offre du gouvernement de la République du Panama d'organiser la CoP19**

La Secrétaire générale a rappelé que le Costa Rica avait malheureusement dû retirer son offre d'accueillir la CoP19 et que le Secrétariat, après avoir informé le Comité permanent de son intention, avait publié une notification invitant une autre Partie (ou un groupe de Parties) à manifester, avant le 30 juin 2021, son intérêt à organiser (ou co-organiser) la CoP19 lors du 2<sup>e</sup> semestre 2022.

La République du Panama a fait part de son intérêt au Secrétariat. La Secrétaire générale s'est rendue dans le pays afin de rencontrer le ministre de l'Environnement ainsi que d'autres hauts fonctionnaires et a eu l'occasion de visiter le Centre de conférence que le Panama se propose d'utiliser pour la CoP19. Elle a mentionné que la République du Panama avait officiellement confirmé son offre d'accueillir la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CITES le 30 juin 2021 et que la lettre officielle émise par le pays avait été partagée avec les membres et membres suppléants du Comité permanent avant la réunion de ce jour.

Le Secrétariat n'a reçu aucune autre manifestation d'intérêt de la part d'autres Parties pour organiser la CoP19 avant la date butoir.

**3. Présentation de l'offre du Panama par un représentant de son gouvernement**

La Secrétaire générale a invité un représentant du Panama à se joindre à la réunion d'information. Shirley Habiba Binder Zbeda, directrice des Aires protégées et de la Biodiversité et responsable de l'organe de gestion de la CITES, représentante du ministère de l'Environnement du Panama, a pris la parole. S'appuyant sur une présentation PowerPoint, elle a exposé la riche biodiversité du pays et a exprimé son espoir de voir l'offre du Panama acceptée. Elle a également partagé deux vidéos, l'une présentant la nature du Panama et l'autre le Centre de convention de Panama, où le pays se propose d'accueillir la Conférence des Parties.

La Secrétaire générale a invité les participants à poser des questions à la représentante du Panama.

L'Indonésie a remercié le Panama pour son offre et a demandé des renseignements sur les soins médicaux mis à la disposition des participants à la CoP19 pendant la session, ainsi que sur le nombre d'hôpitaux et les mesures à prendre par les Parties avant leur arrivée dans le pays. Elle a également demandé si le Panama tiendrait les Parties informées de la situation sanitaire avant la CoP19.

Le Panama a répondu qu'il était difficile de prévoir la situation sanitaire en novembre 2022, mais que plus d'un million de personnes dans le pays avaient d'ores et déjà été vaccinées et que toute la population devrait être vaccinée d'ici la fin de l'année. Le Panama a souligné la très grande taille du Centre de conférence, qui permettrait d'appliquer des mesures de distanciation sociale, et a mentionné que de nombreux hôpitaux publics et privés se trouvaient à proximité du Centre de conférence. Le ministère national de la Santé serait également impliqué dans l'organisation de la Conférence des Parties. Le Panama a assuré aux membres que le pays tiendrait toutes les parties prenantes bien informées sur ces points.

La Secrétaire générale a ajouté que la sécurité des participants à la Conférence des Parties était une priorité absolue pour le Secrétariat et que ce dernier accorderait une attention particulière à cette question lors de l'organisation de toute session.

La Secrétaire générale a remercié la représentante du Panama, qui a ensuite quitté la réunion.

#### **4. Étude de l'offre du Panama**

La Secrétaire générale a annoncé que le Secrétariat, après avoir expliqué au ministre panaméen de l'Environnement et autres représentants du gouvernement les obligations liées à l'organisation d'une session de la Conférence des Parties, et après avoir visité le Centre de conférence dont l'ouverture était prévue en juillet 2021, était convaincu que la CoP19 pourrait se tenir dans d'excellentes conditions au Panama, si la pandémie le permettait. Elle a invité les membres et les membres suppléants du Comité permanent à partager leur point de vue.

La Présidente du Comité permanent a fait part de sa profonde gratitude envers l'offre du Panama, en précisant que les installations semblaient modernes et spacieuses et que ce serait un excellent lieu pour organiser la CoP19 si la situation sanitaire le permettait. Toutefois, compte tenu des incertitudes actuelles, elle estime qu'il serait judicieux de disposer d'une alternative.

Israël était d'avis que le Panama serait un excellent hôte, mais s'est interrogé sur les mesures d'urgence qui seraient mises en place si la pandémie venait à persister. Le pays a également demandé si le Panama s'était vu proposer une réduction des coûts liés à l'organisation des sessions de la Conférence des Parties et s'il allait devenir membre du Comité permanent.

La Secrétaire générale a mentionné que les alternatives seraient abordées au point 5 de l'ordre du jour. Elle a confirmé que les dispositions financières prévues par l'Accord de pays hôte seraient identiques à celles appliquées à toute autre session de la Conférence des Parties. Elle a également confirmé que si le Panama venait à être sélectionné pour accueillir la CoP19, il rejoindrait le Comité permanent en tant que « Partie hôte suivante », sans droit de vote.

L'Indonésie s'est réjoui de l'offre du Panama et a apporté son soutien à l'organisation de la CoP19 dans ce pays, mais elle a rappelé qu'il fallait prendre soin à ce que les dates choisies ne coïncident pas avec celles d'autres réunions internationales sur l'environnement.

Le Honduras et le Pérou ont offert leur plein soutien à la tenue de la CoP19 au Panama. Le Pérou a également signalé qu'il partageait les préoccupations soulevées par d'autres Parties concernant la santé et la sécurité des délégués.

En résumé, la Présidente du Comité permanent a noté que le Comité acceptait chaleureusement l'offre du Panama d'accueillir la CoP19 en novembre 2022 malgré les préoccupations mentionnées vis-à-vis de la santé et de la sécurité des participants, [liées aux incertitudes actuelles sur la pandémie de COVID-19](#), et convenait que le Secrétariat devrait collaborer avec le Panama afin de finaliser les dates exactes et les arrangements logistiques, avant d'en informer les Parties.

#### **5. Mesures à prendre**

La représentante du Panama s'est de nouveau jointe à la réunion pour le point 5 de l'ordre du jour.

La Secrétaire générale a noté que la résolution Conf. 18.1 exigeait que tout pays hôte candidat signe l'Accord de pays hôte, au plus tard 60 jours après la décision de tenir la session en dehors du pays hôte du Secrétariat. Ayant déjà partagé un projet d'Accord de pays hôte avec le Panama, le Secrétariat travaillera de concert avec le pays pour confirmer les dates et le lieu de la session ainsi que pour signer l'accord.

Compte tenu des événements récents et de la pandémie actuelle, elle a cependant indiqué que le Secrétariat avait déjà commencé à planifier certaines mesures d'urgence dans le cas où la CoP19 ne pourrait se tenir au Panama. Tel que l'explique le document SC73 Doc. 28, le Secrétariat avait réservé les dates du 9 au 21 juillet 2022 pour l'organisation de la CoP19 au Centre International de Conférences de Genève (CICG), en Suisse. Elle a expliqué que le CICG serait malheureusement fermé pour rénovation à ces dates, mais que d'autres dates étaient à l'étude en octobre ou novembre 2022. Dans le cas où un contrat viendrait à être signé pour réserver le CICG à ces dates, des frais d'annulation pourraient s'appliquer si la réservation ne s'avérait plus nécessaire. Ceux-ci pourraient atteindre jusqu'à 150 000 CHF. Le Secrétariat étudie actuellement la possibilité qu'une assurance puisse couvrir une telle éventualité.

Dans le cas où la CoP19 ne pourrait se tenir au Panama pour des raisons de santé et de sécurité publiques, il se pourrait que la situation soit la même à Genève. La Secrétaire générale a mentionné qu'organiser la Conférence des Parties en ligne pourrait alors s'avérer la seule solution possible, ne serait-ce que pour aborder la question du budget du Fonds d'affectation spéciale, qui doit être renouvelé d'ici la fin 2022.

La CoP19 étant susceptible de se tenir en novembre 2022, la Secrétaire générale a expliqué qu'il était possible de repousser la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent au premier trimestre 2022. Elle a également mentionné que le Secrétariat s'entretenait actuellement avec la France, celle-ci ayant proposé d'accueillir la SC74 lors de la 73<sup>e</sup> session du Comité permanent.

La Secrétaire générale a suggéré que la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent, qui se tiendrait en mars ou en avril 2022, pourrait être le bon moment pour adopter une décision définitive sur la tenue de la CoP19 en présentiel au Panama. Elle a exprimé son espoir que la situation sanitaire relative à la pandémie soit plus claire à ce moment-là et a demandé l'avis du Comité permanent à ce sujet.

La Présidente du Comité permanent a partagé l'analyse et les conclusions de la Secrétaire générale et a souligné qu'il était nécessaire d'informer le Sous-comité des finances et du budget du Comité permanent de toutes les conséquences financières possibles des actions entreprises, un point qui a été accepté.

Israël, soutenu par la Nouvelle-Zélande, préférait que la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent se tienne en février ou en mars 2022, plutôt qu'en avril.

Israël et les États-Unis d'Amérique ont demandé si le report de la session pouvait permettre au Comité pour les plantes et au Comité pour les animaux de se réunir à nouveau. La Secrétaire générale a répondu que les Comités scientifiques n'en avaient pas l'intention, mais a souscrit à la suggestion de la Présidente du Comité permanent de consulter les présidents de ces deux Comités sur ce point, en tenant compte des éventuelles contraintes financières et logistiques.

La Présidente a conclu que la décision finale sur la tenue en présentiel de la CoP19 au Panama devrait être prise lors de la 74<sup>e</sup> session du Comité permanent. Elle a ajouté que plus la 74<sup>e</sup> session était retardée, plus les chances de la tenir en présentiel étaient grandes, et que mars 2022 pourrait s'avérer un bon compromis pour l'organisation de cette session.

La Secrétaire générale a rappelé que les membres du groupe de sélection, établi par le Comité permanent pour identifier les candidats à la présidence des comités de la CoP19, avaient été annoncés lors de la 73<sup>e</sup> session du Comité permanent. Elle a mentionné que le Secrétariat publierait une notification aux Parties, leur demandant de suggérer des candidats à ces postes, dès que les dates définitives de la CoP19 auraient été convenues avec le Panama. La Présidente du Comité permanent a encouragé les membres du Comité à contribuer aux efforts visant à identifier des présidents appropriés pour la Conférence des Parties, étant donné l'importance de ces postes pour le succès de la session.

Pour conclure la réunion, la Secrétaire générale, appuyée par la Présidente du Comité permanent, a remercié les membres pour leur présence et leur engagement et a exprimé son grand espoir que la CoP19 puisse se tenir en présentiel au Panama en novembre 2022.

**Liste des participants**

<b>Membre</b>	
<b>AFRIQUE</b>	
<b>Congo</b>	ABSENT
<b>Éthiopie</b>	Admas Messele Arega Mekonnen
<b>Namibie</b>	Fillemon Ifo Elly Hamunyela
<b>Maroc</b>	Hayat Mesbah
<b>Kenya (suppléant)</b>	Solomon Kyalo
<b>ASIE</b>	
<b>Chine (Vice-présidence du Comité permanent)</b>	YAN Yiru JI Jing
<b>Koweït</b>	Shereefa Al-Salem
<b>Indonésie</b>	Fifin Nopiansyah
<b>Japon (suppléant)</b>	Hitoshi Kozaki Akira Osawa
<b>AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD ET CARAÏBES</b>	
<b>Bahamas</b>	Deandra Delancey-Milfort
<b>Honduras</b>	José Julián Suazo Cervantes
<b>Pérou</b>	Doris Mercedes Rodriguez Guzmán Jessica Gálvez-Durand Besnard
<b>EUROPE</b>	
<b>Pologne</b>	Karol Wolnicki Wojciech Piwowarski
<b>Israël</b>	Simon Nemtsov Yatir Shamir
<b>Belgique</b>	Elke Malfait
<b>Fédération de Russie</b>	Evgeny Kuznetsov
<b>Géorgie (suppléant)</b>	Teona Karchava
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>	
<b>Canada (Présidence du Comité permanent)</b>	Carolina Caceres Cecilia Loughheed
<b>États-Unis d'Amérique (suppléant)</b>	Pamela Scruggs
<b>OCÉANIE</b>	
<b>Nouvelle-Zélande</b>	Sarah Bagnall
<b>Australie (suppléant)</b>	Susan Cooper Rhedyn Ollerenshaw Damien Wrigley
<b>GOVERNEMENT DÉPOSITAIRE</b>	
<b>Suisse</b>	ABSENT

**INVITÉ (POINTS 3 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR)**

<b>Panama</b>	Shirley Habiba Binder Zbeda
---------------	-----------------------------